

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2011

Président : Monsieur Hubert SAUVAIN
Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux sauf M. GUERBER G.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte les avenants proposés par les entreprises VITU et CEGELEC concernant l'opération « cœur de villages + » pour les montants respectifs suivants (+ 9 028,60 € TTC et 988,47 € TTC) ;
- fixe les subventions communales 2011 en prévision de la préparation du budget primitif ;
- fixe le montant du loyer de l'appartement situé Ruelle du Treije ;
- accepte la dissolution du SIVU d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- autorise le Maire à signer la convention de rétrocession de voirie concernant le lotissement « Les Jardins de la Liotte II » situé entre la rue des Tanneries et la rue Girard Bonotte ;
- autorise le Maire à signer une convention d'utilisation des terrains de tennis communaux avec l'Association Omnisports Roburienne ;
- décide la réfection d'une partie de la rue de la Liotte (croisement rue des Tanneries - Le Moulin) et de la rue des Tanneries (croisement rue de Liotte – pont Oucherotte) pour un montant estimatif de 73 000 € HT sous réserve de l'attribution du Fonds Cantonal de Développement Territorial ;
- Décide de retenir l'entreprise Damien BERNARD située à Losne pour effectuer les travaux de « Papiers-peintures » dans le logement communal situé 8 rue des Ecoles pour un montant de 10 315,65 € TTC.

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal :

- des résultats de l'enquête publique concernant l'implantation d'une sablière MAGGIONI à Genlis, route d'Izier ;
- de la nécessité d'embaucher un adjoint technique saisonnier pour seconder Franck (une annonce sera mise en place dans les panneaux d'affichage) ;
- de la recette de la collecte lors du 11 novembre ;
- de la nécessité d'envisager des divers travaux sur l'église (évacuation d'eaux pluviales, charpente du clocher, tintement de l'horloge...) ;
- de la nécessité de reprendre l'évacuation des eaux pluviales sur le parking de la salle communale ;
- de la nécessité d'équiper la salle communale de sèche-mains, d'une sonorisation et d'un vidéoprojecteur (priorité est donnée aux sèche-mains)
- de la nécessité d'investir dans le nouveau logiciel e.magnus pour le secrétariat (celui utilisé actuellement n'étant plus mis à jour) ;
- de la possibilité de création d'un relais poste chez un commerçant du village ;
- de l'envoi par les services de la préfecture du nouveau projet de PPRI à l'étude ;
- du remboursement à hauteur de 50 % de la ligne de trésorerie de 200 000 € ouverte en fin d'année ;
- de la demande de stage pour l'entretien des espaces verts par un habitant du village (demande accordée) ;
- de la venue des Petits chanteurs à la Croix de Bois le 31 mars 2010 ;

Monsieur FRANET Benoît présente les rapports d'activités du Syndicat des Eaux de Fauverney pour l'année 2009 ;

Monsieur PAUTET Yves fait part de l'avancement des travaux de voirie Impasse Philippe le Hardi ;

Madame BOUBAULT Sylvie fait part de deux demandes formulées lors du Conseil d'école (enrobé dans une partie de la cour d'école, utilisation du parking de la salle communale pour le sport) ;

Monsieur VERDREAU Claude fait part de la mise en place d'une barrière par HOLCIM entre deux bassins à proximité du parcours de santé.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN